



HAL
open science

Compte rendu de Joan W. SCOTT, La religion de la laïcité (2018, éditions Climats), Archives de sciences sociales des religions.

Gwendoline Malogne Fer

► **To cite this version:**

Gwendoline Malogne Fer. Compte rendu de Joan W. SCOTT, La religion de la laïcité (2018, éditions Climats), Archives de sciences sociales des religions.. Archives de Sciences Sociales des Religions, 2020, bulletin biographique, 192, pp.291 - 293. 10.4000/assr.58122 . halshs-04091340

HAL Id: halshs-04091340

<https://shs.hal.science/halshs-04091340v1>

Submitted on 8 May 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Joan W. Scott, *La religion de la laïcité*

Traduit de l'anglais (États-Unis) par Joëlle Marelli, Paris, Climats,
2018, 317 p.

Gwendoline Malogne Fer

DANS **ARCHIVES DE SCIENCES SOCIALES DES RELIGIONS** 2020/5 (N° 192), PAGES 291 À 293
ÉDITIONS **ÉDITIONS DE L'EHESS**

ISSN 0335-5985

ISBN 9782713228261

DOI 10.4000/assr.58122

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://www.cairn.info/revue-archives-de-sciences-sociales-des-religions-2020-5-page-291.htm>



CAIRN.INFO
MATIÈRES À RÉFLEXION

Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...

Flashez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Éditions de l'EHESS.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Joan W. SCOTT, *La religion de la laïcité*

Traduit de l'anglais (États-Unis) par Joëlle Marelli, Paris, Climats, 2018,
317 p.

Gwendoline Malogne Fer



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/assr/58122>
DOI : 10.4000/assr.58122
ISSN : 1777-5825

Éditeur

Éditions de l'EHESS

Édition imprimée

Date de publication : 31 décembre 2020
Pagination : 291-293
ISBN : 978-2-7132-2826-1
ISSN : 0335-5985

Référence électronique

Gwendoline Malogne Fer, « Joan W. SCOTT, *La religion de la laïcité* », *Archives de sciences sociales des religions* [En ligne], 192 | octobre-décembre 2020, mis en ligne le 31 décembre 2020, consulté le 22 janvier 2021. URL : <http://journals.openedition.org/assr/58122> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/assr.58122>

Ce document a été généré automatiquement le 22 janvier 2021.

© Archives de sciences sociales des religions

Joan W. SCOTT, *La religion de la laïcité*

Traduit de l'anglais (États-Unis) par Joëlle Marelli, Paris, Climats, 2018, 317 p.

Gwendoline Malogne Fer

RÉFÉRENCE

Joan W. SCOTT, *La religion de la laïcité*, traduit de l'anglais (États-Unis) par Joëlle Marelli, Paris, Climats, 2018, 317 p.

- 1 Dans *La religion de la laïcité* – publié en 2017 en anglais sous le titre *Sex and Secularism* –, l'historienne américaine Joan W. Scott déconstruit l'idée selon laquelle la laïcité serait porteuse d'égalité des sexes. Selon elle, cette affirmation vise essentiellement à construire une opposition entre les sociétés occidentales (démocratiques et laïques) et les sociétés non occidentales, en particulier musulmanes, en pointant du doigt l'oppression dont sont victimes les femmes musulmanes. L'égalité des sexes, et avec elle la dénonciation de l'inégalité dans les sociétés musulmanes, sert en définitive des propos islamophobes et détourne l'attention des processus inégalitaires produits notamment par le capitalisme.
- 2 L'ouvrage s'organise en cinq chapitres : les trois premiers s'attachent essentiellement à réfuter l'idée selon laquelle la laïcité se serait structurée au cours du XIX^e et au début du XX^e siècle autour du principe d'égalité des sexes. Les deux derniers, plus contemporains, montrent les transformations des usages politiques de la laïcité dans le contexte de la guerre froide puis des interrogations liées à l'islam.
- 3 Dans le premier chapitre, l'autrice montre l'association établie au cours du XIX^e siècle notamment en France entre les femmes et la religion (catholique) qui a une double implication. D'une part, les femmes sont perçues comme des êtres sensibles et croyants plutôt que rationnels ; d'autre part, la religion se trouve à la fois féminisée et privatisée. Cette association s'accompagne d'une distinction de plus en plus forte entre sphère publique et sphère privée, ce qui a pour conséquence d'exclure les femmes de la sphère publique et politique. En effet, un des arguments régulièrement mobilisés

contre le droit de vote des femmes, tout au long du XIX^e et au début du XX^e siècle, est de rappeler que les femmes sont trop proches de l'Église catholique et que leur octroyer le droit de vote reviendrait à accroître l'influence de celle-ci dans la vie politique, mettant ainsi en danger les fondements de la démocratie.

- 4 Dans le second chapitre, « Un futurisme reproducteur », Joan W. Scott montre comment cette distinction entre sphère publique et sphère privée ne repose plus sur la loi divine mais sur la loi naturelle (la biologie et la médecine) qui assigne aux femmes de se centrer sur leur rôle de reproduction. Les femmes doivent désormais se consacrer entièrement à leurs enfants et à leur foyer et la différenciation des sphères et des fonctions est appréhendée comme un marqueur du progrès et de la civilisation. L'attention croissante accordée au couple conjugal, à la famille et au mariage comme « institution civilisatrice », va de pair avec un contrôle accru de l'État en matière de régulation des conduites « privées » des populations. Dans ce contexte, « les différences entre femmes et hommes deviennent, par définition, par analogie et par association métaphorique, une matrice de l'ordre social et politique tout entier » (p. 123).
- 5 Dans le troisième chapitre, « Émancipation politique », l'autrice rappelle que les révolutions démocratiques ne sont pas synonymes d'égalité des sexes et qu'il a fallu attendre 1944 pour que les femmes accèdent au droit de vote en France. L'intensification de la distinction public/privé et, avec elle, de la division genrée du travail, est analysée ici comme une conséquence de la modernité et de la laïcité. Le refus de la citoyenneté politique des femmes repose sur cette distinction public/privé et sur la disparition de la religion comme source ultime de légitimation du pouvoir politique.
- 6 Dans le chapitre suivant, Joan W. Scott analyse les nouveaux usages de la laïcité dans le contexte de la guerre froide. Dans la lutte contre le communisme soviétique, décrit comme une idéologie sans Dieu et sans âme, le discours de la laïcité – notamment dans sa version états-unienne mais pas seulement – devient synonyme de liberté religieuse et les valeurs chrétiennes sont désormais intégrées à la définition des démocraties occidentales et laïques. C'est dans ce contexte d'instrumentalisation américaine de la religion au cours de la guerre froide que s'opère, pour reprendre l'analyse de Dianne Kirby, « un processus d'assimilation et de traduction d'un système de valeurs religieux sous la forme d'une éthique séculière » (p. 178) qui inspire le titre de l'ouvrage. Parallèlement, à partir des années 1960, la liberté sexuelle tend à devenir le nouveau critère permettant de mesurer l'avancée des droits des femmes, bien que la liberté sexuelle ne soit pas synonyme d'égalité des sexes. Et cette attention portée à l'individualisme sexualisé et à l'agentivité (*agency*) sexuelle a eu aussi pour effet de ne pas engager la discussion sur les questions économiques, politiques et sociales.
- 7 Enfin, dans le dernier chapitre, « Émancipation sexuelle », l'autrice revient notamment sur la non-équivalence entre émancipation et égalité, et sur la distinction opérée entre femmes occidentales libérées sexuellement et femmes musulmanes opprimées sexuellement : « La liberté sexuelle des femmes put devenir l'emblème de la supériorité de toute la civilisation occidentale par rapport à sa nouvelle rivale en Orient, et plus spécifiquement au Moyen-Orient » (p. 205).
- 8 La démonstration selon laquelle la laïcité en France n'est pas synonyme d'égalité des sexes est convaincante. En revanche, la lecture de l'ouvrage suscite un certain nombre d'interrogations et de réserves liées en grande partie à la volonté sans doute trop ambitieuse d'étudier plusieurs pays et différentes périodes historiques (tout en

privilégiant le cas de la France et des pays occidentaux), ainsi qu'à l'imprécision de certains termes utilisés. En introduction l'auteur anticipe les critiques en assumant la juxtaposition d'exemples diversifiés : « Mon travail juxtapose des exemples de lieux dotés d'histoires et de géographies diverses, non pour nier leur spécificité, mais pour insister sur ce qui est commun aux invocations que l'on y rencontre de la laïcité et de ses effets. Certains lecteurs trouveront ces juxtapositions peu vraisemblables ; d'autres souhaiteront davantage de contextualisation que ce que je propose » (p. 16). Plusieurs termes auraient également dû être mieux définis. En préambule, l'auteur et la traductrice explicitent la traduction de *secularism* par « laïcité » dans la mesure où « le livre porte moins sur un processus sociologique (impliqué par la notion de sécularisme) que sur un discours politique. Or "laïcité" est précisément le nom que se donne ce discours politique » (p. 7). Mais ce choix terminologique comporte le risque de ne pas distinguer clairement deux processus différents : un processus social de déclin de la religion au sein de la société et un processus législatif et juridique de Séparation des Églises et de l'État qui, en France, vise avant tout à protéger l'État de l'influence d'une Église catholique qui reste extrêmement forte. Ce qui signifie qu'utiliser le terme de laïcité dès la Révolution française – soit plus d'un siècle avant la loi de Séparation de 1905 – a pour effet de confondre un régime politique (la démocratie, la République) et un type de régulation des relations Églises/État. D'où, sans doute, l'insistance trop importante sur le droit de vote des femmes dans l'analyse de l'égalité des sexes au détriment des autres droits civils, sociaux, économiques. Et les développements consacrés, notamment dans le deuxième chapitre, à l'importance croissante accordée à la famille, au mariage et aux enfants, analysée dans l'ouvrage comme une conséquence de la laïcité, pourraient tout aussi bien illustrer le maintien de l'influence de l'Église catholique et de la doctrine de l'Église en matière de sexualité et de conjugalité. En d'autres termes, ces développements pourraient être interprétés comme l'illustration d'un processus – celui de mise à distance de l'Église catholique – inachevé et imparfait. De même, à plusieurs reprises au cours de l'ouvrage, le lecteur est tenté de s'éloigner du postulat implicite de l'existence de deux modèles antagonistes laïques/non laïques pour questionner les continuités entre ces deux modèles, notamment entre le catholicisme et le régime de laïcité.

- 9 Deux problématiques distinctes traversent en définitive cet ouvrage. La première vise à analyser l'islamophobie dans les sociétés occidentales. Et, de ce point de vue, la mobilisation de l'égalité des sexes n'est qu'un argument parmi d'autres pour affirmer la supériorité des sociétés occidentales sur les sociétés non occidentales musulmanes. La seconde problématique s'attache davantage à montrer que la laïcité ne garantit pas l'égalité des sexes, et si la démonstration est convaincante, elle ne remet pas pour autant en cause l'idée selon laquelle les milieux religieux ne garantissent pas non plus l'égalité des sexes.